

**Cahier des Charges Technique Particulier (CCTP) applicables aux prestations
de travaux de forage dirigé
pour la construction des Ouvrages Dédiés sous la responsabilité du Mandataire
en application de l'article L.342-2 du code de l'énergie**

SER-CCTP2-L342-2

Version	Date d'application	Nature de la modification
V1	15 mai 2021	Création

Concernant le Cahier des Charges Technique Particulier (CCTP) applicable aux prestations de travaux de forage dirigé pour la construction des Ouvrages dédiés, sous la responsabilité du Mandataire en application de l'article L.342-2 du code de l'énergie, Strasbourg Électricité Réseaux se réfère au CCTP Enedis : vous pouvez trouver ce document sur le site <http://www.enedis.fr/> en copiant dans l'espace "recherche" de la page d'accueil du site internet d'Enedis la référence **CCTP-NOI-RES_082E**.

Résumé

Ce document présente les exigences applicables aux prestations travaux de forage dirigé relatifs à la mise en place de fourreaux permettant le passage de câbles souterrains de distribution, construits sous la maîtrise d'ouvrage Strasbourg Électricité Réseaux (le Mandant) et dans le cadre de l'article L.342-2 du code de l'énergie sous la responsabilité du Demandeur du raccordement (le Mandataire) et à ses frais.

Ce document a été élaboré en relation avec la Fédération Sans Tranchée Technologie (FSTT).

Ce choix technique participe à l'amélioration de la satisfaction des collectivités locales et des administrés en diminuant la gêne des riverains, du domaine public et en évitant les réfections de chaussée. Toutefois elles présentent aussi des risques à maîtriser qui dépendent directement de la nature du sol et de son occupation par des réseaux existants.

Ce CCTP ne s'applique pas aux autres techniques de travaux sans tranchée.